

Saint-Martial-sur-Né

code INSEE : 17364

445 habitants

Communauté de communes de Haute-Saintonge

Sujet : [INTERNET] Re: Remontée des cahiers citoyens - IMPORTANT
De : Mairie de St MARTIAL sur NE <mairie@stmartialsurne.fr>
Date : 25/02/2019 14:47
Pour : PREF17 pref-granddebat <pref-granddebat@charente-maritime.gouv.fr>

Madame,

Ci joint le cahier de doléances de St Martial contenant une page

Bonne réception

Cdlt

P/Le Maire

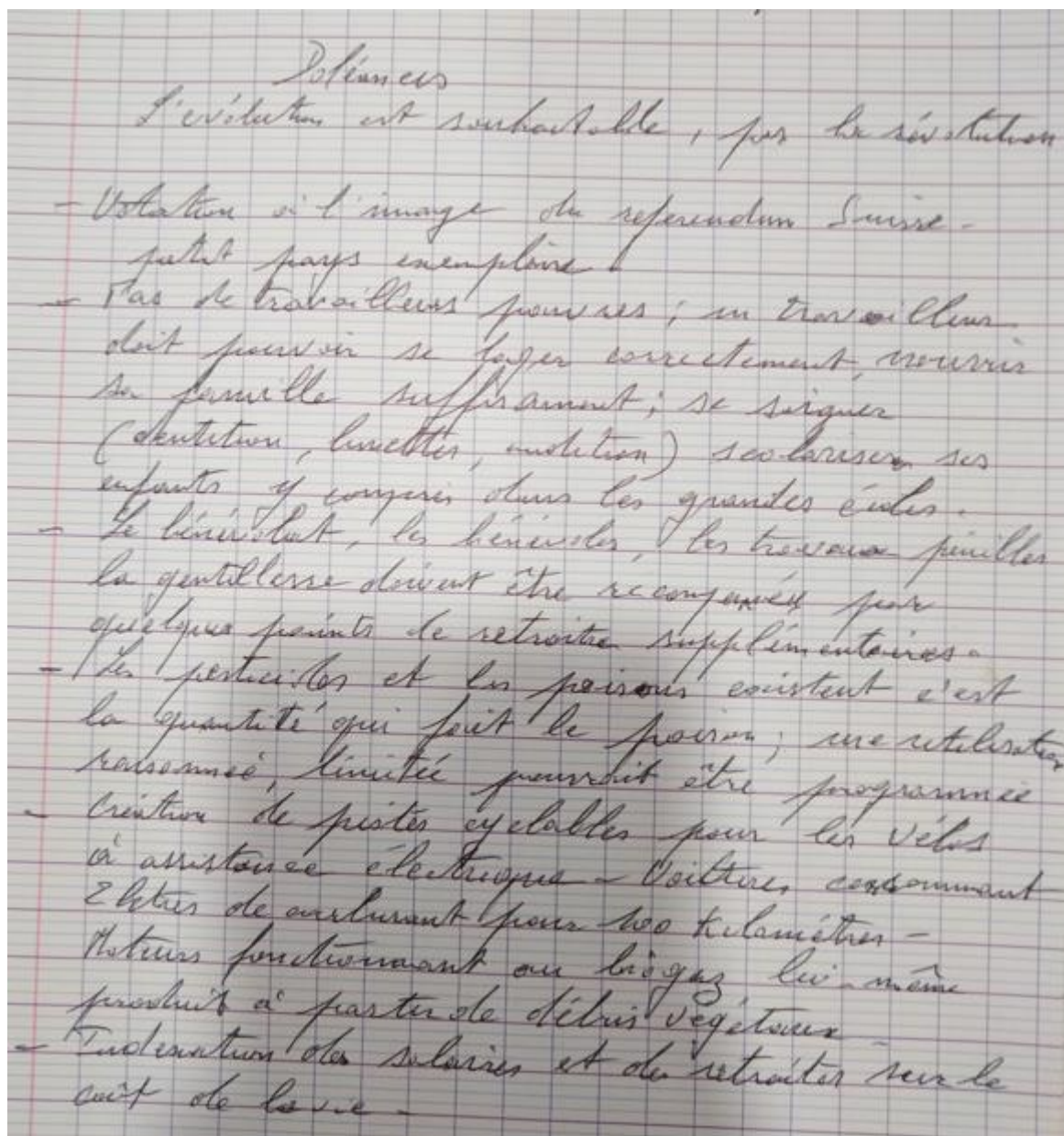
Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W351) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : cahier d'écolier grand format à spirale, couverture en plastique rose, grands carreaux, 100 pages.

Titre : Cahier de doléances et de propositions.

Tampon arrivée à la sous-préfecture de Jonzac le 29 mars 2019.

1 contribution.



Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 20 lignes, 136 mots (homme)

[NOM PRÉNOM]

[Adresse]

Doléances

L'évolution est souhaitable, pas la révolution.

- Votation à l'image du référendum suisse, petit pays exemplaire.
- Pas de travailleurs pauvres ; un travailleur doit pouvoir se loger correctement, nourrir sa famille suffisamment ; se soigner (dentition, lunettes, audition) ; scolariser ses enfants, y compris dans les grandes écoles.
- Le bénévolat, les bénévoles, les travaux pénibles, la gentillesse doivent être récompensés par quelques points de retraite supplémentaires.
- Les pesticides et les poisons existent ; c'est la quantité qui fait le poison ; une utilisation raisonnée, limitée, pourrait être programmée.
- Création de pistes cyclables pour les vélos à assistance électrique – Voitures consommant 2 litres de carburant pour 100 kilomètres – Moteurs fonctionnant au biogaz, lui-même produit à partir de débris végétaux.
- Indexation des salaires et des retraites sur le coût de la vie.

[Signature]

[FIN]